

LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

met au concours :

1 poste d'assistant-e de philosophie des sciences

Conditions :

Etre en possession d'une maîtrise de philosophie ou d'une licence ès lettres. Avoir un projet de recherche en cours et s'engager à inscrire une thèse dans le domaine de la philosophie des sciences (ou un domaine voisin, par exemple, l'épistémologie ou la métaphysique) au Département.

Cahier des charges :

Il s'agit d'un poste à 7/10^e qui passera à 10/10^e dès la troisième année.

L'assistant-e participera aux enseignements (en français) de Bachelor en assumant en particulier un séminaire de Travaux Pratiques.

- 2 h de séminaire hebdomadaires,
- correction de travaux, encadrement des étudiant-e-s,
- contacts suivis avec les enseignant-e-s de philosophie,
- tâches administratives

Traitement :

Fr 46'247.-- par an en 1^{ère} année pour un(e) assistant(e) au bénéfice d'une maîtrise. Le maximum du traitement est atteint après 4 annuités (Fr 78'528.-- par an).

Entrée en fonction : 1^{er} février 2012

Durée du mandat :

Les assistant-e-s sont nommé-e-s pour une première période de 2 ans; la nomination est renouvelable pour deux périodes successives, respectivement de 2 ans et de 1 an.

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

- lettre de candidature,
- curriculum vitae accompagné de la photocopie du procès-verbal de maîtrise ou de licence,
- descriptif du projet de recherche

à envoyer au

Professeur Marcel Weber
Département de philosophie
Faculté des lettres
2, rue de Candolle
1211 GENEVE 4
marcel.weber@unige.ch

avant le **24 octobre 2011**

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures féminines.